

Jocelyn.H et Arthur.L
Élèves de Jade Kermarec
Enseignante de Lettres modernes
Collège de Frangy
375 rue du Stade
74 270 Frangy

Frangy, le lundi 7 avril 2025

A l'attention des membres
de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco.

Objet : demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial
de l'Unesco

Madame, monsieur,

Nous sommes des élèves de 5e du collège de Frangy et nous aimerions faire une demande particulière : celle de classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

La faune et la flore de la vallée des Usses est grandissante : beaucoup d'espèces telles que le chevreuil, le blaireau ou encore le renard l'ont déjà adoptée. L'association « Usses et Merveilles » cherche à sensibiliser et à protéger le patrimoine des Usses.

Les artisans et les agriculteurs produisent artisanalement et de façon locale. Nous vous invitons à essayer ces milles délices avec malice : Vous vanterez à vos chers collègues la production des artisans de la vallée des Usses. Mais l'avancée de l'industrialisation dans ce petit bout de pays est en train de gâcher les produits locaux, cette culture Haut-Savoyarde de savoir-faire doit être protégée.

La vallée des Usses étant un lieu stratégique au moment de la seconde guerre mondiale contre les Italiens et autres assaillants. Dans cette vallée ont été construits des châteaux tels que le château de Châtel, celui de Montrottier... Ces vestiges historiques sont une des fiertés des Usses. Ils protégeaient la vallée comme vous pourriez le faire si vous acceptez notre demande.

Nous vous prions, madame, monsieur d'agréer l'expression de notre considération. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette lettre.

Arthur et Jocelyn.